

Conseil d'école du mardi 17 octobre 2023

Présents :

Enseignants : Mme Kathia Strauel, Mme Florence Rastegar, Mme Isabelle Rausser, Mme Véronique Parys, Mme Coline Frey.

Municipalité : Mme Godde

Parents : Mme Weiss, Mme Fritschy, M Seiler, Mme Littolff, Mme Rieg

Périscolaire : Amandine Pignon

Excusés :

Mme Berger, Inspectrice de la circonscription d'Andolsheim.

Enseignants : Mme Julie Woche

1) Compte-rendu du précédent conseil d'école :

Le compte rendu est validé.

2) Résultat des élections :

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2023. Il y a eu une liste de parents. A l'issue de la matinée 4 parents titulaires et 4 parents suppléants ont été élus. Il s'agit de Mme Weiss, Mme Fritschy, M Seiler, Mme Littolff, pour les titulaires. Les suppléantes sont : Mme Wahl, Mme Battesti, Mme Rieg et Mme Moreira.

Les parents d'élèves sont remerciés pour l'aide qu'ils ont apporté pour la préparation du matériel de vote et lors du dépouillement.

Comme l'année précédente, les élections se sont faites uniquement à distance suite à la décision du conseil d'école de juin 2021. Tout le monde est satisfait de ce vote à distance.

3) Bilan de la rentrée :

A la rentrée l'équipe a découvert une école embellie par les travaux effectués pendant les vacances d'été. Toutes les enseignantes remercient la mairie. Les sanitaires de l'ancien bâtiment ont été rénovés. L'équipe remercie aussi la mairie pour les chaises ergonomiques achetés pour les maîtresses de 3 classes qui en avaient faits la demande.

Les parents sont très satisfaits des travaux effectués dans les sanitaires. Tout est beau, bien pensé et il y a maintenant de l'eau chaude. Mme Pignon ajoute qu'il y a un problème avec les boutons pour actionner l'eau. Les PS n'ont pas assez de force pour les actionner.

Il y a 95 enfants à l'école maternelle.

La classe de Mme Rausser compte 25 élèves dont 5 PS et 20MS. La classe de Mme Strauel et Mme Wocher compte 24 élèves dont 8 PS et 16 GS.

La classe bilingue des PS/MS de Mme Rastegar/Parys est constituée de 26 élèves. Il y a 5 PS et 21 MS.

La classe bilingue des PS/GS de Mme Parys/Mme Frey comptabilise 20 élèves. Il y a 12 PS et 8 GS.

En tout cela fait 46 élèves bilingues et 49 élèves monolingues.

Au retour des vacances, en novembre, suite à un déménagement un nouvel élève arrivera en PS monolingues chez les PS/GS monolingues. Il y aura ainsi 50 élèves monolingues.

Le jour de la rentrée tous les enfants ont repris le chemin de l'école dès le matin. Cette année suite à une circulaire départementale la rentrée n'a pas pu être échelonnée comme dans le passé avec seules les PS présentes le matin et les MS et GS l'après-midi. Cela permettait aux PS de commencer plus calmement. L'équipe aurait pu échelonner l'arrivée des PS par créneau horaires dans la matinée mais ne l'a pas fait. Les parents d'élèves trouvent dommage que la rentrée n'ait pas pu être échelonnée comme dans le passé et aimeraient que cela soit à nouveau possible.

4) Le projet d'école :

Le projet d'école a été élaboré avec les collègues de l'école élémentaire. Il est reconduit cette année.

Le projet d'école se décline en 3 axes :

Le premier axe : Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun. L'objectif est de « se réappropriier l'environnement scolaire dans la perspective du développement durable et de la préservation des espèces. »

Les classes aimeraient poursuivre les soins de la haie fruitière plantés il y a quelques années par Mme Fossaert dans son projet PEJ. Les enseignantes font appel aux parents ou grands-parents de l'école qui auraient des connaissances de jardinage pour venir apporter de l'aide.

Les enseignantes remercient les parents qui sont venus arroser les plantes pendant l'été.

Le second axe : Un environnement serein pour renforcer la confiance. L'équipe souhaite « mettre en œuvre le parcours citoyen ». Les enseignantes veulent par les différentes actions créer plus de coopération à l'école et entre les 2 écoles. Cela passe par l'installation d'un climat scolaire favorable. A l'école maternelle l'idée est d'aider les enfants à apprendre à exprimer leurs émotions. Cela passe par l'étude d'albums travaillés en commun par toutes les classes. Il y a plusieurs albums vus durant l'année.

Une des actions qui tient particulièrement à cœur à l'équipe de l'école maternelle est l'instauration de zones à thèmes dans la cour de récréation afin que le moment de la récréation soit un moment serein où les enfants s'amuse en toute sécurité. Il y aura une zone pour les poupées et la dinette, une zone pour la marelle, une pour les jeux de balles, une pour les craies quand le temps le permet, une zone pour les vélos. La municipalité a déjà prévu l'année passée qu'il faudra attendre les travaux de la cour de l'été 2024.

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté l'année passée les GS monolingues ont fait des débats. Tous les GS de l'école ont participé à la décoration du banc de l'amitié de l'école. Ce dernier a été mis en place dans la cour de récréation. Cette année, après une explication en classe de son rôle, il est utilisé lors des récréations par les élèves s'ils en ont besoin.

Dans le cadre de l'éducation à la sexualité, qui est un enseignement obligatoire à l'école primaire, l'équipe souhaite poursuivre le travail sur les émotions dont il a déjà été question plus haut.

Le troisième axe : Une école inclusive pour la réussite de tous. Il y a prise en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves. Pour se faire il y a poursuite des séances d'APC pour aider les élèves en difficulté. En maternelle sont organisés des ateliers décloisonnés en mathématiques. Les classes sont mélangées le temps d'un après-midi par semaine afin de faire des jeux mathématiques. Cela permet d'aider les enfants les plus en difficulté, leur montrer que l'on peut apprendre tout en s'amusant. Cela permet aussi de réduire le clivage monolingue et bilingue. Ces ateliers seront faits au second trimestre avec les MS et les GS. Un appel aux parents sera fait pour venir aider à tenir les ateliers.

Le conseil d'école valide le projet d'école.

5) Protocole harcèlement :

Chaque école doit avoir un protocole harcèlement pour agir de façon efficace si un cas se déclare à l'école. L'équipe enseignante a élaboré son protocole lors des réunions de prérentrée. Le protocole est présenté par la directrice.

L'équipe enseignante a aussi créé une fiche de prévention au harcèlement. L'idée est de sensibiliser les enfants à travers plusieurs actions :

- Les règles de vie avec un affichage référent dans les classes.
- L'étude d'albums
- Des débats/ateliers philosophiques en GS
- Utilisation d'un banc de l'amitié.

Le conseil d'école valide le protocole.

6) Règlement de l'école :

Il n'y a pas de modification.

7) PPMS, exercice attentat, sécurité à l'école

Les PPMS ont été mis à jour et remaniés. La directrice donne 1 exemplaire de chaque PPMS à Mme Godde. 2 exercices PPMS sont obligatoires dont un consacré à l'alerte attentat.

Il y a 2 PPMS : un concernant l'attentat/intrusion et l'autre les risques majeurs (incendie, séismes...).

L'exercice incendie a été réalisé le lundi 25 septembre. Tout s'est déroulé sans aucun problème. Les PS n'ont pas eu peur. M Morel, le policier municipal était présent.

Un exercice PPMS attentat aurait dû être réalisé le lundi 16 octobre dans les 2 écoles du village. Compte tenu des événements récents l'exercice a été repoussé au lundi 6 novembre.

L'exercice se passera sous forme de jeu. Ce jour-là les directeurs utiliseront comme signal le nouveau dispositif de boîtiers interconnectés entre les 3 bâtiments mis en place par la mairie durant l'été 2022. Dès ce signal les classes sont invitées à rester calmes, les lumières sont éteintes, les portes sont fermées à clé, les rideaux sont fermés. M Morel le policier municipal viendra apporter son aide.

Le plan vigipirate est passé au niveau 3 « urgence attentat ». La surveillance est accrue. Les ATSEM chargées de la surveillance ont été informées qu'elles doivent être obligatoirement à côté du portail durant les horaires d'ouverture.

8) Budget de l'école :

Les comptes ont été révisés le 29 septembre par Mme Weiss parent d'élève délégué et Mme Parys. A ce moment-là il y avait 1656,89€ sur le compte OCCE de l'école.

9) Projets de l'année :

Depuis le 6 octobre il y a l'intervention de l'association de lecture « lire et faire lire » qui vient lire des histoires aux enfants.

Le 3 octobre Mme Parys a fait des drapeaux avec les GS bilingues pour la fête nationale allemande.

La semaine du goût a été célébrée dans chaque classe :

Mme Rausser et ses élèves ont fait une compote de pomme et un gâteau au yaourt et aux pommes.

Mme Parys a fait des brochettes de fruits avec les GS bilingues.

Mme Strauel a fait une dégustation de pommes pour travailler les différentes saveurs qu'elles peuvent avoir (sucrées, acidulées...) et a fait des chaussons aux pommes avec les GS monolingues et sa collègue Mme Woche a fait un petit déjeuner allemand avec la classe.

Mme Rastegar a fait des tartes aux pommes avec les PS/MS bilingues. Le four ne fonctionne plus très bien. Mme Godde dit qu'il faudra faire une demande de travaux.

Voici la liste des activités prévues :

-BCD : les activités reprendront pour les enfants après les vacances. Un roulement a été mis en place car le prêt ne se fera pas sur toute l'année. Les PS n'emprunteront des livres qu'au 3^{ème} trimestre. L'équipe signale que les livres s'abiment progressivement. Les parents peuvent faire des dons de livres.

- La Saint Martin se fera à l'école le vendredi 17 novembre. Les classes fabriqueront des lanternes et défileront dans la salle de jeux. L'APEPA organise une manifestation pour la Saint Martin le soir du vendredi 17 novembre. Des bougies led seront demandées aux familles pour les lanternes.

- Le matin du 8 décembre il y aura un spectacle de Noël offert par la Coopérative scolaire pour les enfants.

-La Saint Nicolas sera fêtée le 7 décembre à la mairie. Mme Godde fait un appel aux parents qui veulent bien venir aider à l'organisation et au service. Les enfants feront des décorations de Noël en classe pour les sapins du marché de Noël.

- Carnaval : le défilé est prévu le mardi 13 février. Les enfants seront costumés uniquement le matin pour des raisons pratiques pour la sieste et le repas de midi au périscolaire. Il serait dommage que les costumes soient tachés. L'APEPA offrira des beignets.

-La matinée de jeux est prévue le vendredi 14 juin. Il y aura un appel aux parents pour venir aider à tenir un stand ou encadrer un petit groupe d'enfants.

-Une sortie sera organisée dans une ferme pédagogique. Chaque classe a choisi des ateliers différents. Toute l'école partira en même temps. Mme Pignon ajoute qu'il faudra que les parents annulent les repas au périscolaire pour ce jour-là.

-Des parents ont demandé pourquoi pour le spectacle « Ecolotri » les PS n'y étaient pas allés. En fait le spectacle n'était pas adapté aux PS. Seules les MS et les GS ont été invitées. Dans le cadre du tri l'école reçoit une subvention, une animation et un spectacle. Pour l'instant l'école n'a pas encore reçu la proposition pour cette année.

La directrice rappelle que comme annoncé lors du précédent conseil d'école et avec l'accord de la municipalité, les parents pourront venir mettre leurs déchets en papier dans la benne de l'école. Cela permettra d'avoir une plus grosse

subvention l'année prochaine. Cela pourra se faire à partir de novembre. Les parents recevront un mot dans les cahiers pour leur expliquer le roulement. Le roulement sera fait pour 2 semaines par classe.

-Des parents ont demandé s'il y aura à nouveau un spectacle de chants fait par chaque classe en fin d'année scolaire. La réponse est oui pour les classes bilingues.

-Des parents ont demandé si l'équipe est toujours d'accord pour l'activité d'éveil musical financé par APEPA. La réponse est oui. La directrice de l'école de musique va être contactée.

-Des parents ont demandé si certaines récréations pourraient à nouveau se faire dans le pré de l'école. Cela a déjà été fait.

-Les parents demandent si cette année il y aura un service civique à l'école. Une candidature s'est manifestée. Il faut attendre que le contrat soit fait à l'Inspection Académique pour que la personne puisse prendre ses fonctions.

10) A la demande des parents d'élèves délégués : Les travaux de la cour de récréation :

Mme Godde explique que l'appel d'offre a été infructueux et qu'un nouveau va être passé. Une partie du projet de la cour sera faite plus tard. La priorité est faite pour la partie centrale.

11) A la demande des parents d'élèves délégués : renouvellement des meubles d'une classe et achat de draisienne :

Mme Godde dit que les meubles devraient être livrés pendant les vacances d'automne.

Pour les draisiennes la directrice explique qu'elle a envoyé récemment le devis à la mairie.

La séance est levée à 19H12